

**NOTE DE BAS DE PAGE ET RETRADUCTION : VOIX DU  
TRADUCTEUR, DE L'AUTEUR OU DE L'ÉDITEUR ?  
L'EXEMPLE DES RETRADUCTIONS DE *QUENTIN DURWARD*  
(WALTER SCOTT, 1823) PAR AUGUSTE-JEAN-BAPTISTE  
DEFAUCONPRET**

Patricia BOGÉ -ROUSSEAU et  
Amélie JOSSELIN-LERAY<sup>1</sup>

## Introduction

La note de bas de page est un élément de l'appareil paratextuel qui apporte au texte – traduit ou pas – un éclairage auquel le lecteur peut toutefois choisir, ou non, de se référer. Deux types de notes peuvent être insérées dans un texte : la note auctoriale, qui est insérée par l'auteur du texte auquel elle se réfère, et la note allographe qui est ajoutée par toute autre personne, le traducteur ou l'éditeur par exemple. Qu'elle soit infrapaginale, renvoyée en fin de chapitre ou d'ouvrage, ou placée en marge du texte qu'elle commente, la note du traducteur divise les traductologues et les traducteurs eux-mêmes. Certains la clouent au pilori, d'autres l'encensent. Dans un récit publié à titre posthume, qui se veut à la fois roman et réflexion sur l'acte de traduire, Bernard Hoepffner écrit :

Pour faire, sinon vivre, du moins partager ces dérives souvent imperceptibles entre une langue donnée et une autre, les traducteurs usent et abusent souvent de la note de bas de page. Celle-ci sert sans doute trop fréquemment à indiquer que, même s'ils jugent impossible de faire passer une nuance d'un texte dans la traduction, ils l'avaient néanmoins remarquée (Hoepffner, 2018 : 25-26).

Vladimir Nabokov, en revanche, plébiscite en ces termes l'usage de la note du traducteur :

I want translations with copious footnotes, footnotes reaching up like skyscrapers to the top of this or that page so as to leave only the gleam of one textual line between commentary and eternity. I want such footnotes and the absolutely literal sense, with no emasculation and no padding<sup>2</sup> (Nabokov, 1955: 512).

---

<sup>1</sup> patricia.rousseau@univ-tlse2.fr, CAS, Université Toulouse 2 Jean Jaurès  
josselin@univ-tlse2.fr, CLEE-ERSS, Université Toulouse 2 Jean Jaurès et CNRS.

<sup>2</sup> Je veux des traductions remplies de notes de bas de page qui s'élèvent tels des gratte-ciel jusqu'en haut de chaque page, pour que subsiste la lueur d'une seule ligne de texte,

La littérature consacrée à la note de bas de page est particulièrement riche, comme en témoignent par exemple les travaux de Jacqueline Henry, de Georges Kassai ou d'Anthony Grafton. Un cas particulier est assez peu étudié cependant, celui de la note considérée sous l'angle de la retraduction. Nous nous intéressons dans cet article au cas de la note de bas de page dans la traduction et les retraductions du roman de Walter Scott *Quentin Durward*<sup>3</sup> publié pour la première fois en 1823, à la fois dans sa version originale et dans sa traduction en français.

Si Walter Scott n'occupe plus aujourd'hui au panthéon littéraire français la place qui était la sienne dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il n'en demeure pas moins dans l'esprit de nombreux lecteurs le célèbre auteur des romans *Waverley* et *Ivanhoé*. Celui qui, à la même époque, était considéré comme son traducteur officiel, Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, semble, lui, en revanche, être à présent tombé dans l'oubli. Ce traducteur prolifique – certains lui attribuent plus de 800 traductions en un peu plus de vingt années de carrière (Michaud, 1855 : 269) – retraduit parfois également certains ouvrages dont il a préalablement proposé une première version. Il fait notamment publier entre 1823 et 1832 quatre versions de *Quentin Durward*, dix-septième opus de la série des *Waverley novels*<sup>4</sup>. La première traduction française par Defauconpret paraît en 1823, l'année même de la publication du roman en Grande-Bretagne. Elle est suivie de deux autres versions en 1824 et 1826, puis d'une quatrième en 1832, consécutive à la parution de la seconde version originale du roman publiée par Scott la même année<sup>5</sup>. Le texte de cette nouvelle version a été révisé par l'auteur qui a également inséré une nouvelle introduction et de nouvelles notes placées en bas de page et en fin de chapitre.

---

entre commentaire et éternité. Je veux des notes comme celles-là et une stricte littéralité, sans émasculatation ni remplissage (notre traduction).

<sup>3</sup> *Quentin Durward* raconte l'épopée d'un jeune Écossais qui, tout juste arrivé en France, se trouve bien malgré lui au cœur des relations tumultueuses qui opposent Charles le Téméraire à Louis XI. Entré au service du roi, Quentin est chargé d'escorter la comtesse Isabelle de Croye auprès de l'évêque de Liège. Mais le monarque ourdit en fait le sombre projet de donner la jeune femme pour épouse à l'horrible Guillaume de la Marck, plus connu sous le nom de Sanglier des Ardennes, qui devra enlever Isabelle en chemin et tuer Quentin. Ce dernier, amoureux de la comtesse dont il est aimé en retour, découvre le fourbe dessein de Louis XI et déjoue ses plans. Après de nombreuses péripéties, parmi lesquelles l'assassinat de l'évêque de Liège dont il est un témoin bien involontaire, le héros finit par épouser Isabelle.

<sup>4</sup> La collection des *Waverley novels* comprend vingt-six des œuvres de fiction écrites par Walter Scott ; le premier titre de cette série est le roman éponyme *Waverley*.

<sup>5</sup> Entre 1829 et 1833, Scott fait en effet paraître chez l'éditeur écossais Caddell and Co. l'ensemble des opus faisant partie des *Waverley novels*.

Dans cet article seront examinées les notes infrapaginales contenues dans ces quatre versions. Quelle est la proportion des notes de Scott que conserve Defauconpret, et combien de notes sont ajoutées dans les quatre versions françaises du roman dont il est le traducteur ? De quelle manière le traducteur commente-t-il certains partis pris de l'auteur ainsi que les siens propres ? Ses choix sont-ils cohérents et servent-ils l'œuvre traduite ? Enfin, toutes les notes allographes sont-elles bien rédigées par Defauconpret, ou l'éditeur s'est-il ingéré dans le paratexte ? En abordant les traductions – ou les non-traductions – des notes auctoriales, puis les notes allographes des différentes versions, nous tenterons de répondre à ces questions et de déduire de quelle façon évolue la voix du traducteur au travers du prisme de la note de bas de page.

### Les notes auctoriales

Les notes de bas de page occupent une place importante dans la littérature scottienne (Mayer, 1999 : 913), en particulier dans la *Magnum Opus Edition*. Elles proposent principalement des explications historiques ou culturelles, mais également de nombreuses références intertextuelles, des traductions de passages qui figurent en langue étrangère ou en dialecte (scots ou gaélique) dans le texte. Comme l'indique le tableau ci-dessous, le nombre de notes varie considérablement, aussi bien entre les deux versions originales (on en compte treize fois plus dans la *Magnum Opus Edition* que dans la version originale de 1823) qu'entre les différentes traductions de Defauconpret.

**Tableau 1 – Nombre et répartition des notes de bas de page**

	VO23 <sup>6</sup>	VO32	VF23	VF24	VF26	VF32
<b>Notes de bas de page</b>	Intro : 1 Texte : 5	Nouvelle intro : 1 1 <sup>ère</sup> intro : 3 Texte : 74	Intro : 14 Texte : 19	Intro : 13 Texte : 26	Intro : 24 Texte : 78	Nouvelle intro : 1 1 <sup>ère</sup> Intro : 14 Texte : 95
<b>Total</b>	6	78	33	39	102	110
<b>Notes en fin de chapitre</b>	0	13	0	0	0	0

<sup>6</sup> Pour faciliter la lecture, les différentes versions seront dorénavant désignées par VO suivi de l'année d'édition pour les versions originales et VF suivi de l'année d'édition pour les versions françaises.

Notes en fin d'ouvrage	0	0	0	0	0	16
------------------------	---	---	---	---	---	----

### 1. Les notes non traduites

Le fait que le nombre de notes soit systématiquement supérieur dans les versions françaises indique que des notes ont été ajoutées, mais ne signifie pas que Defauconpret ait traduit toutes les notes auctoriales. 20% de celles qui figurent dans la VO32 ne sont pas traduites dans la version française correspondante. C'est par exemple le cas de celles qui proposaient la traduction anglaise d'expressions en français dans le texte, ou de certaines de celles qui contenaient la traduction d'une expression en scots ou en gaélique :

Forward, Scotland (VO32 : 133)	Ecosse, en avant
Skeoch doch nan skial (VO32 : 89)	“Cut a tale with a drink;” an expression used when a man preaches over his liquor, as <i>bons vivants</i> say in England.

Dans le premier de ces deux exemples, l'expression française est intégrée dans le texte sans que le traducteur n'ajoute la mention « En français dans le texte ». Dans le second, Defauconpret conserve l'expression en gaélique dans le texte, mais la fait précéder de son explication : « [...] il faut la couper par un verre de vin ; comme dit le montagnard, *skeoch doch nan skial*, et c'est d'excellent gaulle » (VF23, T. 1 : 199). Si le choix de ne pas traduire ces deux notes peut trouver ici une certaine justification, il est en revanche plus contestable pour d'autres notes dont le contenu fait référence à des personnages de l'histoire de France, comme en témoignent les deux exemples ci-après :

The Count of Crèvecoeur gave frankly into the King's humour; while the smooth churchman laughed at every jest, and enhanced every ludicrous idea, without exhibiting any shame at expressions which made the rustic young Scot blush even in his place of concealment*.	* The nature of Louis XI <sup>th</sup> 's coarse humour may be guessed at by those who have perused the “Cent Nouvelles Nouvelles,” which are grosser than most similar collections of the age (VO32 : 138).
They were designed to represent the Paladins of Charlemagne, who made such a distinguished figure in the romantic	* Charlemagne, I suppose, on account of his unsparing vigour to the Saxons and other heathens, was accounted a saint

history of France; and as the gigantic form of the celebrated Orlando constituted the most prominent figure, the apartment acquired from him the title of Roland's Hall, or Roland's gallery*.	during the dark ages; and Louis XI, as one of his successors, honoured his shrine with peculiar observance (VO32 : 128-129).
--	--

Ces deux notes que Defauconpret néglige de traduire nous semblent pourtant revêtir un intérêt certain pour le lectorat français de l'époque, qui est en pleine expansion grâce à la politique d'alphabétisation, ainsi qu'à la modernisation des techniques d'impression et des modes de distribution. En évitant d'évoquer l'humour salace de Louis XI, peut-être le traducteur a-t-il souhaité ne pas entacher davantage aux yeux de ses lecteurs la réputation du roi de France, déjà bien ternie par les nombreuses références à sa sournoiserie et à sa superstition exacerbée. Le choix de ne pas traduire la seconde de ces deux notes est toutefois plus difficile encore à justifier, car elle explique la quasi-dévotion de Louis XI à l'égard de Charlemagne. Cette information, que Defauconpret a pu juger anecdotique, présentait pourtant un intérêt didactique particulièrement intéressant, en particulier pour la catégorie des jeunes lecteurs qui pouvaient ainsi faire le lien entre Louis XI et le premier Empereur d'Occident.

## 2. Les notes traduites

### Le référencement des notes

Avant d'aborder la question des notes traduites par Defauconpret, il faut évoquer leur référencement, qui dénote un effacement progressif de la voix de l'auteur, et qui résulte soit d'une volonté du traducteur, soit d'une nouvelle politique éditoriale. Si l'on considère les six notes autoriales de la VO23, on remarque que la signature « Note de l'Auteur » finit par disparaître presque totalement. Dans la VF23, cinq sont signées ainsi contre une note sans signature. Dans la VF24, la proportion est de trois contre trois, tandis que dans la VF26, elle est de deux contre deux, les deux autres notes portant la mention « ÉD ». Dans la VF32, ces six notes ne sont plus qu'au nombre de quatre, et l'une seulement porte la signature « Note de l'Auteur ». Cette mention ne cède pas la place à la « Note du Traducteur » mais devient anonyme au fil des traductions. De la même manière que lorsqu'il s'agissait de l'absence de traduction de certaines notes, le choix de modifier le référencement de certaines d'entre elles plutôt que d'autres est difficilement justifiable et semble seulement relever d'un manque de cohérence.

### Le volume des notes

Quarante-six des notes autoriales qui figurent, soit dans la première version originale, soit dans la seconde, soit dans les deux à la fois, ont été

traduites par Defauconpret. Le tableau suivant répertorie le nombre de notes concernées par chaque type de modification mis en évidence lors de l'analyse :

**Tableau 2 – Nombre de notes concernées pour chaque type de modification**

	VF23	VF24	VF26	VF32
Traduction de la VO sans ajout ni suppression	2	2	1	16
Ajout par rapport à la VO	2	1	2	10
Omission	1	0	0	8
Changement de point de vue	0	0	0	6
Rectification d'une erreur de Scott	1	0	0	3
Maladresse	2	1	1	6
Faux-sens	1	0	0	7
Contresens	0	0	0	2
Changement d'orthographe	0	0	0	7
Modifications liées aux rééditions et aux retraductions	1	2	3	4

L'analyse de la première ligne du tableau ci-dessus montre que dans environ un tiers des notes traduites par Defauconpret rien n'est ajouté ni soustrait au contenu des notes originales. Dans certaines notes on remarque en revanche des maladresses, des faux-sens ou des contresens, qui sont liés, la plupart du temps, à une mécompréhension du texte original mais qui ne semblent pas témoigner d'une volonté de la part du traducteur de modifier les propos de l'auteur. D'autres notes, enfin, révèlent des ajouts, des omissions, des changements de point de vue et/ou des rectifications d'erreurs commises par l'auteur. Observons, en examinant quelques exemples, de quelle façon se fait entendre la voix du traducteur au travers des modifications qu'il apporte.

#### Les ajouts

Lorsque Scott se contente de citer dans une note l'intégralité du titre du traité de Galeotti Marti évoqué dans le texte, *De Vulgo Incognitis*, le traducteur ajoute, à partir de la version de 1826, une explication culturelle à sa traduction, peut-être dans le but de faire savoir au lecteur que s'il est bien en train de lire un récit de fiction, certains des personnages du roman ont bel et bien existé, à l'instar du célèbre astronome de Louis XI :

VO23 et VO32	VF23 et VF24	VF26 et VF32
Concerning things unknown to the generality of mankind (VO23-2 : 59)	Des Choses inconnues à la plupart des hommes. <i>Note de l'auteur anglais</i> (VF23-2 : 163)	Des Choses inconnues à la plupart des hommes. <i>On prétend que c'est le manuscrit original de ce Traité qui est à la Bibliothèque royale. Galeotti a laissé plusieurs autres ouvrages</i> (VF26-2 : 42).

Le deuxième exemple concerne une note de la VO32 qui fait référence à l'emprisonnement du Cardinal Balue dans une « cage » du château de Loches, dans laquelle il est impossible de s'étendre ou de se tenir debout, et dont, selon Scott, il est lui-même l'inventeur :

VO32	VF32
Who himself tenanted one of these dens for more than eleven years (VO32 : 192)	Lui-même passa plus de onze années dans un de ces cachots. – <i>Cette cage de fer, et une autre semblable, se voyaient encore au château de Loches en 1789. Elles avaient huit pieds de large et sept de haut. Si le cardinal les approuva, il n'en fut pas l'inventeur ; c'est d'Harancourt, évêque de Verdun, qui eut l'honneur d'en avoir la première idée</i> (VF32 : 200).

Defauconpret ajoute ici des précisions sur les fameuses cages de fer du château de Loches, et réfute – à juste titre – l'affirmation de l'auteur écossais selon lequel le Cardinal en serait l'inventeur<sup>7</sup>. Dans la traduction de 1832, le traducteur corrige ainsi à trois reprises des inexactitudes rencontrées dans certaines notes de bas de page de la version originale.

#### Les omissions

Deux tiers des omissions commises par Defauconpret concernent des adjectifs qui, dans la plupart des cas, reflètent le point de vue négatif de Scott sur un personnage ou une situation historiques ; leur emploi est pourtant tout à fait cohérent au regard de ce que l'auteur explique dans les notes concernées.

Dans le texte de la seconde version originale, Scott décrit l'état d'esprit de Charles le Téméraire qui vient d'apprendre que l'évêque de Liège, son parent, a été assassiné par le Sanglier des Ardennes. Persuadé que c'est en fait Louis XI

---

<sup>7</sup> Defauconpret commet en revanche une erreur dans l'orthographe du nom de l'évêque qui fut le réel inventeur des cages de Loches. Il s'agit en fait de l'évêque d'Harancourt, et non Harancourt (Godard-Faultrier, 1840 : 356).

qui a fait exécuter le prélat, le duc laisse libre cours à sa colère et se montre menaçant envers le roi en faisant mine de sortir sa dague de son fourreau :

VO32	VF32
This gesture, very indicative of a fierce character, is also by stage-tradition a distinction of Shakspeare's ( <i>sic</i> ) Richard III (VO32 : 331)	Ce geste est aussi un trait distinctif du Richard III de Shakspeare (VF32 : 323).

Defauconpret omet ici de traduire l'expression *very indicative of a fierce character*. L'évocation du caractère colérique du personnage dans la note ne fait pourtant que résumer la description qui a été faite du duc de Bourgogne dans le texte. Le traducteur semble vouloir atténuer l'impression de violence et de cruauté que véhicule l'adjectif « fierce », peut-être pour ne pas ternir plus que nécessaire l'image de Charles le Téméraire et pour accentuer le contraste entre son personnage et celui de Louis XI, que Scott ne manque pas de diaboliser tout au long du roman.

#### Les changements de point de vue

L'omission de segments plus ou moins longs du texte peut, comme nous venons de le voir, modifier la perception d'un personnage par le lecteur. D'autres transformations apportées par Defauconpret telles que la substitution de certaines phrases par des expressions moins radicales révèlent également un changement de point de vue. C'est par exemple le cas de la note suivante qui contient une explication historique :

VO32	VF32
This part of Louis XIth's reign was much embarrassed by the intrigues of the Constable Saint Paul, who affected independence, and carried on intrigues with England, France, and Burgundy, at the same time. According to the usual fate of such variable politicians, the Constable ended by drawing upon himself the animosity of all the powerful neighbours whom he had in their turn amused and deceived. He was delivered up by the Duke of Burgundy to the King of France, tried, and hastily executed for treason, A. D. 1475 (VO32 : 34)	Cette portion du règne de Louis XI fut très troublée par les intrigues du comte de Saint-Pol, qui, affectant l'indépendance, traitait à la fois avec l'Angleterre, la France et la Bourgogne. Suivant le destin ordinaire des hommes dont la politique est si variable, le connétable finit par s'attirer l'animosité de tous ces voisins puissants qu'il avait tour à tour joués et trompés. Le duc de Bourgogne le livra au roi de France, qui le fit juger et promptement exécuter pour crime de trahison, l'an 1475 (VF32 : 59)

Plusieurs modifications sont apportées par le traducteur à cette note, parmi lesquelles la substitution de l'expression *carried on intrigues* par le simple verbe *traitait*. Le point de vue exprimé par l'auteur est, on le voit, considérablement adouci, d'une part par la disparition de l'effet produit par la répétition du mot *intrigues*, et d'autre part parce que le verbe choisi pourrait tout à fait décrire des relations saines entre plusieurs pays. Defauconpret a pu souhaiter éviter une répétition qu'il jugeait redondante. Il nous semble toutefois que l'insistance de Scott sur le caractère retors du duc du Luxembourg est d'importance dans le contexte de cette note qui s'insère lorsque Maître Pierre (dont le héros ne sait pas encore qu'il s'agit en fait de Louis XI) et Quentin passent en revue les différents personnages auxquels le jeune Écossais pourrait prêter allégeance. L'auteur veut vraisemblablement amener le lecteur à admettre que seul le roi Louis XI est digne de confiance et que c'est dans ses rangs que Quentin doit s'engager.

L'analyse, dans un premier temps, des traductions des notes de bas de page insérées par Walter Scott dans *Quentin Durward*, révèle que le traducteur fait entendre son point de vue sur la parole de l'auteur, soit en omettant de traduire une note qu'il estime dénuée d'intérêt, soit en modifiant les termes de certaines de celles qu'il a choisi de conserver. Dans ce dernier cas, il supprime une partie des informations et ne conserve que celles qu'il juge susceptibles d'intéresser ses lecteurs, ou bien il interprète et manipule les propos de l'auteur en atténuant ou, au contraire, en accentuant les traits de caractère de tel ou tel personnage. Mais la voix de Defauconpret résonne davantage encore dans de nombreuses notes allographes.

### **Les notes du traducteur**

Lorsque l'on observe le tableau numéro 1, on remarque que pour chaque version française, le nombre de notes est largement supérieur à celui de la version originale correspondante. Les VF23, 24 et 26 contiennent en effet respectivement 33, 39 et 102 notes alors que la VO23 n'en proposait que 6, et la version de 1832 en compte 110, soit 32 de plus que la version originale publiée la même année. Certaines de ces notes supplémentaires offrent au lecteur des explications, des anecdotes ou des références historiques ou culturelles, d'autres proposent des traductions de citations en latin, des références intertextuelles, des explications de mots français. La voix du traducteur se fait cependant plus clairement entendre au travers de trois autres types de notes : lorsqu'il porte un jugement sur la version originale, lorsqu'il explique qu'une expression est intraduisible ou quand il justifie certains choix de traduction.

## 1. Critique de la version originale

Huit notes allographes contiennent une forme de jugement sur l'œuvre originale. Le rédacteur met en évidence la caractérisation outrée de certains personnages, et souligne plusieurs anachronismes. Dans l'introduction par exemple, Defauconpret insère une note dans laquelle il écrit : « [...] Il nous semble que l'auteur exagère un peu trop l'ignorance de ce bon émigré » (VF23-1 : xlviii). Cette note, légèrement remaniée dans les versions suivantes, porte la mention « Note du Traducteur » dans les VF23 et 24, puis « ÉD » dans la VF26, toute référence de rédacteur disparaissant de la VF32. Il est donc vraisemblable qu'elle ait été effectivement rédigée par Defauconpret.

Les notes faisant référence aux inexactitudes chronologiques commises par Scott, en revanche, sont toutes insérées pour la première fois dans la VF26 et sont toutes signées « ÉD » dans cette version. Lorsqu'elles sont conservées dans la VF32, elles n'indiquent plus la qualité du rédacteur. Il est alors difficile d'affirmer quels en sont réellement les auteurs. Selon Jean-Hubert Gaillot, cofondateur de la maison d'édition Tristram, les signatures des notes infrapaginales dans les différentes françaises de *Quentin Durward* ne doivent pas être prises « au pied de la lettre », la voix du traducteur ne bénéficiant pas, au XIX<sup>e</sup> siècle de l'importance dont elle jouit aujourd'hui (Gaillot, 2018 : entretien privé). Les notes ont pu être signées « Note du Traducteur » par convention dès les premières versions, mais être en réalité rédigées par l'éditeur qui les a reprises à son compte en 1826. Il est également tout à fait envisageable qu'elles aient toutes été rédigées par le traducteur mais que l'éditeur se soit arrogé le droit d'en revendiquer la paternité dans la VF26 (*ibid.*). Cette dernière hypothèse est ici vraisemblable car certaines notes signées « NdT » dans les VF23 et 24, portent la mention « ÉD » dans la VF26, sans que leur contenu n'ait été modifié.

Dans l'une de ces notes on peut lire la remarque suivante : « Les critiques pourront s'étonner de trouver Galeotti à la cour de Louis XI [...]. Il y a bien d'autres anachronismes plus sérieux dans *Quentin Durward*, mais le romancier n'est ici historien que comme peintre de mœurs [...] » (VF26-2 : 41). Le rédacteur de la note commente ici la démarche de l'auteur en dénonçant une inexactitude historique ; il atténue cependant la sévérité de sa critique puisqu'il admet que Scott n'est pas un historien mais un romancier. Dans la dernière note de ce type de la VF26 on peut également lire que « Walter Scott cherche plutôt à peindre en artiste le caractère moral et le costume général d'une époque, qu'à raconter en froid analyste les événements (*sic*) disposés selon la chronologie » (VF26-3 : 266). L'auteur écossais reconnaît d'ailleurs bien volontiers s'autoriser quelques libertés avec la chronologie historique, ce que, du reste, les critiques littéraires, parmi lesquels Victor Hugo, semblent lui pardonner. Dans un article dithyrambique de *La Muse française* consacré à

*Quentin Durward*, Hugo écrit en effet qu'on ne peut reprocher à Scott ses inexactitudes car « un romancier n'est pas un chroniqueur » (Hugo, 1823 : 38). Si l'on admet que c'est bien lui qui a rédigé les notes que nous venons de citer, Defauconpret fait alors clairement entendre sa voix. Il endosse à la fois la robe de juge lorsqu'il critique et celle d'avocat lorsqu'il justifie et plaide les circonstances atténuantes. Le traducteur nous apprend que certes, l'auteur commet des erreurs, qu'il trompe le lecteur en ne respectant pas une scrupuleuse chronologie historique, mais il reconnaît que l'Histoire lui tient seulement lieu de toile de fond car il est avant tout romancier. Defauconpret ne peut condamner Walter Scott, sans reconnaître à ce maître du Romantisme, considéré par ailleurs comme le créateur du roman historique, l'art de mêler avec bonheur Histoire et histoire.

La voix de Defauconpret se fait plus explicite encore lorsqu'il commente sa propre démarche traductive, et notamment lorsque, confronté à une difficulté de traduction, il fait le choix d'expliquer plutôt que de traduire.

## 2. Justification de l'intraduisible

Pour Jacqueline Henry, lorsque le traducteur invoque l'intraduisibilité d'une expression, « [c]'est lui qui a atteint sa limite, et non la traduisibilité » (2000 : 239). Defauconpret est loin d'admettre avoir atteint son « seuil de compétence » (*ibid.*) dans la note suivante lorsque, au lieu de proposer la traduction d'un jeu de mots que fait Scott à partir d'une citation de Shakespeare, il tente d'en donner une explication. Dans le texte, l'auteur joue sur la proximité des sons dans les expressions « Shewing (*sic*) the code of sweet and bitter fancy<sup>8</sup> » et « Chewing the cud of sweet and bitter fancy ».

VF23	VF24 et VF26
<p>Ces passages sont du nombre de ceux qui sont intraduisibles. L'erreur du marquis vient de ce que <i>shewing the code</i> et <i>chewing the cud</i> semblent, aux oreilles d'un étranger, se prononcer à peu près de la même manière (VF23-1 : xxxvii).</p>	<p>C'est-à-dire,            Se livrant aux prestiges tour à tour tristes et rians (<i>sic</i>) de l'imagination.            En fait de traduction, comme on voit, la lettre tue et l'esprit vivifie : — Je ne sais trop si ces passages sont même fort piquans (<i>sic</i>) en anglais. Du reste, il faut ajouter que l'erreur du marquis vient de ce que <i>shewing the code</i> et <i>chewing the cud</i> semblent prononcés à peu près de la même manière pour l'oreille d'un étranger (VF24-1 : 40 et VF26-1 : 22).</p>

<sup>8</sup> Cette phrase est extraite de la scène 3 de l'acte III de la pièce *As You Like It*.

Alors que dans la VF23 le traducteur argue de l'intraduisibilité du jeu de mots et n'offre que l'explication de son effet comique, dans les versions suivantes il supprime la phrase qui trahissait la limite de ses compétences de traducteur et va jusqu'à mettre en doute l'intérêt humoristique de ce passage dans la version originale. Il en propose tout de même une traduction digne des Belles Infidèles, qu'il commente ensuite en exprimant sa préférence pour une fidélité à l'esprit plutôt qu'à la lettre.

### 3. Justification des choix de traduction

Defauconpret justifie à trois reprises ses démarches traductives. Il commente une typographie particulière (le mot *C.O.R.D.E.* ainsi représenté parce qu'on trouve *H.E.M.P.* dans la version originale), il explique le choix d'un titre de chapitre différent du terme employé par l'auteur (« La prisonnière » pour « The surrender »), et il justifie l'emploi de ce qu'il pense être un néologisme. Cette dernière note se révèle particulièrement intéressante, non seulement pour son contenu, mais également pour sa variation entre les versions de 1823 et 1824 :

VF23	VF24 et VF26
L'auteur ayant forgé ici un mot anglais, on pardonnera au traducteur d'en forger un français à son tour (VF23-1 : v).	L'auteur fait ici un mot nouveau : <i>impecuniosity</i> . (VF24-1 : 9 / VF26-1 : 4).

Dans la VF23, Defauconpret réclame l'indulgence de ses lecteurs et leur explique qu'en introduisant dans sa traduction ce qu'il croit être un mot nouveau, *impécuniosité*<sup>9</sup>, il ne fait qu'imiter la démarche de l'auteur qui a lui-même utilisé un néologisme en employant le terme *impecuniosity*. Dans les versions suivantes, le traducteur utilise cet argument pour se justifier mais ne requiert plus la mansuétude des lecteurs. Cette nouvelle prise de position, plus affirmée, témoigne d'une assurance nouvelle, peut-être liée au succès de la première édition française du roman dès sa sortie en 1823.

<sup>9</sup> On trouve dans le *TLFi* (en ligne) plusieurs occurrences du terme *impécuniosité* bien avant 1823, la première étant relevée dès 1677. En revanche, si le mot *impecunious* est déjà utilisé au XVIIe siècle, l'*Oxford English Dictionary* (en ligne) relève la première occurrence du substantif *impecuniosity* en 1818 dans une correspondance de Walter Scott.

## Conclusion

De l'analyse des notes de bas de page dans les traductions de *Quentin Durward* par Defauconpret, il ressort que la démarche de ce traducteur n'est pas toujours cohérente. Nous avons vu que les notes auctoriales ne sont pas toutes traduites et que la suppression de certaines d'entre elles ne repose sur aucune explication logique. En tranchant ainsi à son gré dans le paratexte auctorial, le traducteur fait entendre sa voix, décidant de manière arbitraire de ce qui intéressera ou non ses lecteurs. Defauconpret exprime également son point de vue dans certaines des notes qu'il ajoute. Il corrige ici une inexactitude, modifie là la caractérisation d'un personnage, met en doute, enfin, l'efficacité d'un effet que l'auteur a voulu créer. Comme c'était le cas pour la traduction des notes auctoriales, il est impossible de mettre ici en évidence un schéma logique dans la démarche traductive du traducteur. Rien ne semble non plus justifier les variations que subissent certaines notes d'une version à l'autre. Quelques-unes disparaissent, d'autres sont modifiées au fil des traductions. Une explication culturelle est parfois ajoutée, tandis qu'une autre est ailleurs supprimée. Seule l'éventualité de l'intervention de l'éditeur dans les versions subséquentes à la toute première traduction pourrait expliquer certaines de ces variations, la signature « ÉD » de la plupart des notes de la version de 1826 tendant à accréditer cette hypothèse. Si les éditeurs se conforment aujourd'hui, dans la grande majorité des cas, au cadre strict qui régit les relations et les interactions entre auteur, traducteur et maison d'édition, c'était loin d'être toujours le cas au XIX<sup>e</sup> siècle où il n'était pas rare de voir un éditeur s'ingérer dans le processus de traduction sans que le traducteur n'ose ou ne souhaite s'y opposer, ou sans même qu'il en soit informé.

Aborder la question de la note de bas de page sous l'angle de la retraduction permet d'avoir un autre regard sur son rôle, sa fonction et sa place. Si la voix du traducteur est sous-jacente dans le texte traduit, elle résonne plus fort encore dans cet élément paratextuel, au travers duquel il s'adresse souvent directement au lecteur. Lorsqu'un nouveau traducteur aborde un texte original qui a déjà été traduit dans sa langue, on peut légitimement penser qu'il va faire entendre au lecteur une autre voix, *sa* voix, qui sera vraisemblablement différente parce que sa vision, son interprétation de l'œuvre sont différentes de celles de son prédécesseur. Lorsqu'en revanche, comme nous venons de le voir, le même traducteur propose quatre versions du même texte original en moins de dix ans, on ne peut que s'étonner des variations qu'il fait subir à ses traductions successives, et s'interroger sur l'évolution de leur réception par son lectorat.

## Bibliographie :

- Gaillot, Jean-Hubert : Entretien privé, 30 mars 2018.
- Gaudard-Faultrier Victor et P. Hawke (1840) : *L'Anjou et ses monuments*, Vol. 2, Angers, De Cosnier et Lachèse.
- Henry, Jacqueline (2000) : « De l'érudition à l'échec ; la note du traducteur », *Meta : journal des traducteurs*, 45(2), pp. 228-240.
- Hoepffner, Bernard (2018) : *Portrait du traducteur en escroc*, Auch, Tristram.
- Hugo, Victor (1823) : « *Quentin Durward ou L'Écossais à la cour de Louis XI* », *La Muse Française*, Tome I, pp. 29-45.
- Mayer, Robert (1999) : « The Illogical Status of Novelistic Discourse : Scott's Footnotes for The Waverley Novels », *ELH*, 66(4), pp. 911-937.
- Michaud, Louis-Gabriel (1855) : *Biographie universelle ancienne et moderne*, Tome 10, Paris, Desplaces.
- Nabokov, Vladimir (1955) : « Problems of Translation : *Onegin* in English », *Partisan Review*, 22(4), pp. 496-512. □
- Scott, Walter (1823) : *Quentin Durward*, Volumes I, II & III, Edinburgh, Constable and Co.
- Scott, Walter, (1832) : *Quentin Durward*, Paris, Baudry's Foreign Library.
- Scott, Walter, (1823) : *Quentin Durward*, Tomes I, II, III & IV, traduction de Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, Paris, Gosselin et Ladvoat.
- Scott, Walter, (1824) : *Quentin Durward*, Tomes I, II, III & IV, traduction de Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, Paris, Gosselin et Ladvoat.
- Scott, Walter, (1826) : *Quentin Durward*, Tomes I, II & III, traduction de Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, Paris, Gosselin et Sautelet.
- Scott, Walter, (1832) : *Quentin Durward*, traduction de Auguste-Jean-Baptiste Defauconpret, Paris, Furne, Jouvot et Cie.

## Dictionnaires

- Oxford English Dictionary, <https://www-oed-com.nomade.univ-tlse2.fr>
- Trésor de la Langue française informatisé, TLFi, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>